



Le R.I.F.A.-Plongée.

Merci à tous les sites évoquant le secourisme et la plongée dont j'ai utilisé les contenus plus intéressants les uns que les autres.

....mais j'espère pour une bonne cause !



Historique



- Ⓢ Avant 1995
 - Epreuves de secourisme intégrées aux brevets fédéraux
- Ⓢ De 1995 au 22 Septembre 2001
 - Formation spécifique : CFPS
 - Certificat Fédéral de Premiers Secours
- Ⓢ Depuis le 13/01/2002
 - RIFAP
 - **R**éaction et **I**ntervention **F**ace à un **A**ccident de **P**longée



Justification

- ④ **R**éaction et
- ④ **I**nterventions
- ④ **F**ace à un
- ④ **A**ccident de
- ④ **P**longée
 - Cette compétence a pour objet l'acquisition des savoirs et savoir-faire nécessaires à la bonne exécution des gestes destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime d'accident en plongée, avant sa prise en charge par les services de secours.



Pour qui

Tous niveaux de plongée

| | |
|-----------------------|-------------|
| ■ Niveau 1 | Facultatif |
| ■ Niveau 2 | Facultatif |
| ■ Niveau 3 | Obligatoire |
| ■ Niveau 4 | Obligatoire |
| ■ Initiateur | Obligatoire |
| ■ Moniteur Fédéral 1° | Obligatoire |
| ■ Moniteur Fédéral 2° | Obligatoire |



Les formations de secourisme



Le RIFA-Plongée ne remplace pas les formations de secourisme.



PSC1

- Prévention et secours civique de niveau 1 (remplace l'AFPS depuis le 01/08/2007).



PSE1

- Premiers Secours en Equipe niveau 1 (remplace l'AFCPSAM depuis 14/02/2007).



PSE2

- Premiers Secours en Equipe niveau 2



Les formations pour le plongeur



- ④ **Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC 1):**
 - Etre capable d'agir, de limiter l'aggravation de l'état d'une victime lors d'un accident. Intervenir seul sans matériel en utilisant des techniques de premiers secours et un défibrillateur s'il y en a un de disponible à proximité en attendant les secours public.
- ④ **Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (PSE 1) :**
 - Cette formation comprend la prévention et premiers secours civique (PSC1), aucune formation pré requise n'est demandée.
 - Etre capable d'agir, de limiter l'aggravation de l'état d'une victime lors d'un accident. Intervenir en équipe avec le matériel d'un poste de secours en utilisant des techniques de premiers secours dans l'attente des secours public.
- ④ **Formation Continue aux Premiers Secours en Equipe (FC PSE 1) :**
 - Formation continue des personnes déjà titulaires de l'AFCSAM ou du PSE1, cette formation annuelle de 6 h est obligatoire elle permet une mise à jour de ses compétences.
- ④ **Animer l'Apprentissage des Techniques d'Oxygénothérapie – Ranimation (ANTEOR) :**
 - Cette formation fédérale permet d'enseigner la formation RIFAP. Elle est ouverte aux titulaires du PSC1 et encadrant niveau 1 au minimum. Pour plus d'informations sur équivalence se référé au manuel du moniteur.





Les anciennes formations



AFPS

- Attestation de Formation aux Premiers Secours



AFCPSAM

- Attestation de Formation Complémentaire aux Premiers Secours Avec Matériel



CFAPSE

- Certificat de Formation Aux Premiers Secours en Equipe



BNS

- Brevet National de Secours



BNPS

- Brevet National de Premiers Secours



Ranimation

- Mention Ranimation du BNS



PSC1 - Sauveteur



- ④ Une formation de base, qui ne change « globalement » pas...
 - accès de la formation à un très large public
 - une formation de courte durée : 1 journée
 - aucun recyclage « obligatoire »



- ④ La grande nouveauté...
 - intégration de la formation à la défibrillation automatique ... « public access »



PSE1 & PSE2 - Secouriste



- ④ PSE 1 : C'est une personne qui est capable de prendre en charge une victime :
 - seul et sans matériel (à l'exception d'un éventuel défibrillateur automatique) comme témoin d'un accident ou d'un malaise
 - au côté d'un équipier secouriste et avec du matériel au sein d'un PAPS (Point d'Alerte et de Premier Secours) ou d'un binôme de secours.
 - Oxygénothérapie
- ④ PSE 2 : C'est une personne formée pour :
 - être responsable de la prise en charge d'une victime au sein d'un PAPS ou d'un binôme de secours,
 - agir en équipe, sous la responsabilité d'un chef, pour assurer la prise en charge d'une victime.



Pourquoi changer ?



Il existe des groupes d'experts

④ ILCOR => consensus

■ Comité International de Liaison sur la Réanimation

■ créé en 1992

■ membres : Américain, Europe, Canada, Afrique du Sud, Australie, Nouvelle Zélande...

④ ERC => recommandations

■ Le Conseil Européen sur la Réanimation

④ l'Observatoire Nationale du Secourisme
=> révision des textes



Ce qu'il faut retenir...



- ④ Des évolutions ... oui... mais pour intégrer le retour d'expérience international et les avancées scientifiques
 - **il ne faut pas tout jeter en bloc !!!**
 - les gestes acquis antérieurement conservent leurs efficacités (si vous le maîtrisez encore),
 - mais nécessité des **recyclages périodiques** pour connaître et acquérir les dernières techniques
 - « amélioration continue »



Maintien de Compétence

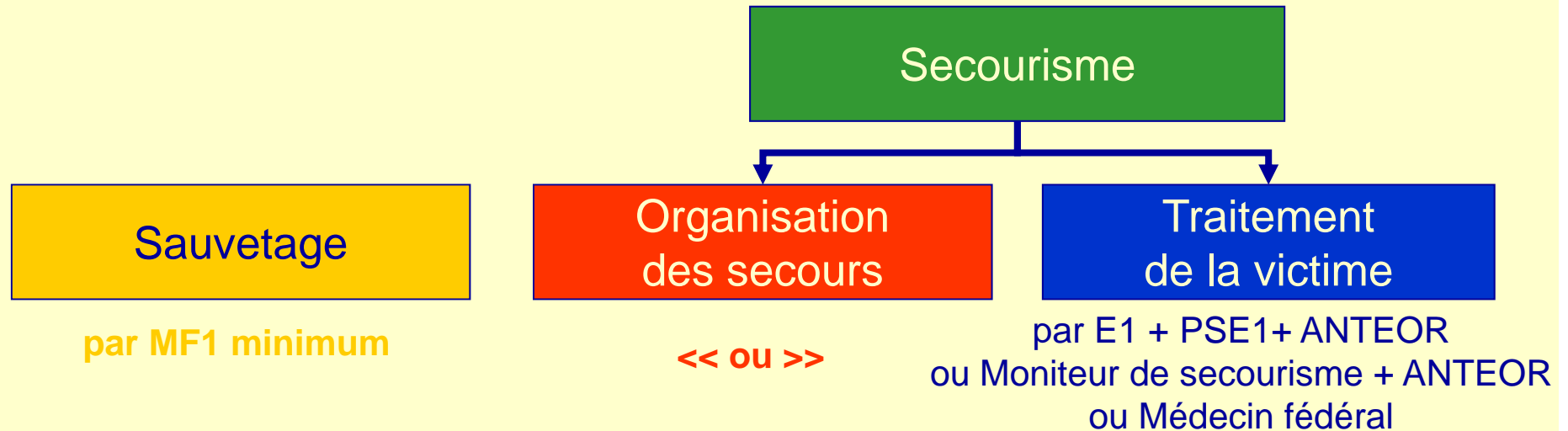


- ② Il appartient au plongeur de maintenir son niveau de compétence en continuant une auto formation (lecture régulière des référentiels de formation), tout en mettant en pratique ses savoirs sur le terrain, pour obtenir une certaine expérience. En effet, la formation initiale reçue doit être entretenue et exercée.
- ② Ainsi, la FFESSM conseille à tous les titulaires de la compétence RIFAx de maintenir opérationnel leur savoir-faire aussi bien sur l'utilisation et l'entretien du matériel que sur la pratique des gestes essentiels afin de pouvoir assurer efficacement la sécurité de tous.
- ② A ce titre, une réactualisation des connaissances devrait être effectuée aussi souvent que nécessaire.

3 ans



Contenu de la formation



7 Capacités

- 1- Communication entre plongeurs
 - 2- Mettre l'accidenté en sécurité
 - 3- Récupérer tous les plongeurs
 - 4- Organiser les secours
 - 5- Prendre en charge l'accidenté
 - 6- Traiter l'accident
 - 7- Alerter les secours
- Parties communes au RIFA x comme le RIFA apnée



Validation de la formation



- ④ Etre titulaire de la licence fédérale en cours de validité.
- ④ L'âge minimum requis est de 16 ans. Les candidats de moins de 18 ans doivent présenter une autorisation écrite du responsable légal.
- ④ Les acquis peuvent être validés en une ou plusieurs séances.
- ④ En ce qui concerne les capacités numérotées 4, 5 et 6, le volume horaire global de formation alloué doit être au **minimum de 8 heures**.
- ④ Cette formation, essentiellement pratique, est effectuée à partir de démonstrations, de l'apprentissage des gestes et de mises en situations d'accidents simulés.



Organisation de la formation



Former 7 groupes de réflexion, 1 par capacité

- Définir le contenu
 - connaissances
 - techniques
 - actions & conduites

7
Capacités

- 1- Communication entre plongeurs
- 2- Mettre l'accidenté en sécurité
- 3- Récupérer tous les plongeurs
- 4- Organiser les secours
- 5- Prendre en charge l'accidenté
- 6- Traiter l'accident
- 7- Alerter les secours





Le Sauvetage (1)



1- Communication entre plongeurs

- **Savoir faire et savoir être:**
 - **Communication entre plongeurs lors d'un accident de plongée**
 - **Application des méthodes de surveillance**
- **Commentaire et limites**
 - **Connaissance des signes normalisée de la FFESSM**
 - **Réponses adaptées aux circonstances de l'accident**

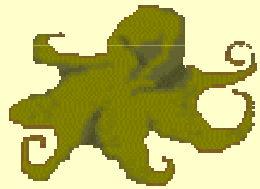
2- Mettre l'accidenté en sécurité

- **Savoir faire et savoir être:**
 - **Mise en sécurité de l'accidenté**
- **Commentaire et limites**
 - **Réaliser une technique de tractage puis de hissage sûre et adaptée à la situation**
 - **Mettre l'accidenté hors d'eau**
 - **Le débarrasser de toute entrave aux fonctions vitales**

3- Récupérer tous les plongeurs

- **Savoir faire et savoir être:**
 - **Récupération des plongeurs de la palanquée**
- **Commentaire et limites**
 - **Vérifier la composition de la palanquée**
 - **Relever ses paramètres de plongée**
 - **Assurer le regroupement du matériel de celle-ci**





L'Organisation (2)



4- Organiser les secours

- **Savoir faire et savoir être:**
 - **Coordination et partage des différentes opérations liées à l'accident**
- **Commentaire et limites**
 - Rôle de chacun en fonction des compétences présentes
 - Assurer la liaison entre les divers intervenants

7- Alerter les secours

- **Savoir faire et savoir être:**
 - **Appel aux secours**
 - **Passation des informations aux urgences**
 - **Suivi**
- **Commentaire et limites**
 - Adaptation des procédures d'appel aux conditions de pratique de l'activité
 - En mer: connaissance des procédures d'appel par moyen maritime (VHF)



Traitement de la victime (3)



5- Prendre en charge l'accidenté

- **Savoir faire et savoir être:**
 - **Prise en compte des plaintes**
 - **Reconnaissance des malaises de la victime**
 - **Evaluation des fonctions vitales**
- **Commentaire et limites**
 - **Reconnaissance des signes liés aux accidents de plongée**
 - **Surveillance de la victime**

6- Traiter l'accident

- **Savoir faire et savoir être:**
 - **Mise en œuvre des techniques adaptées à l'état de la victime**
- **Commentaire et limites**
 - **Respect des recommandations de la Commission Médicale et de Prévention Nationale en matière d'accidents.**





Au plaisir de plonger ensemble



Quelques liens



- ② <http://medicale.ffessm.fr/>
- ② <http://www.ffessm-ctridf.fr/formations/acc-formations.php>
- ② <http://www.iconegraphic.com/>
- ② <http://pagesperso-orange.fr/aresub/index.html>
- ② <http://www.poulpevitrolles.com>
- ② <http://www.secourisme.info/secourisme/>
- ② http://www.mer.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=2524

